

Il est indispensable de suivre les conseils de base stipulés dans la notice de pose, au risque de ne pas avoir totale satisfaction avec votre parquet. La pose flottante doit se faire conformément au DTU 51.11 (décembre 2009) et la pose collée au DTU 51.2 (mai 2009).

Vous avez choisi d'acquérir un parquet BerryAlloc, nous vous remercions de votre confiance. Nous sommes convaincus que votre parquet saura vous procurer un plaisir intemporel par la qualité de son décor. Par ailleurs, tout au long de sa fabrication, votre parquet a fait l'objet de nombreux contrôles de qualité, afin d'en parfaire l'assemblage et d'en assurer sa longévité. Avant d'en apprécier pleinement toutes les qualités, nous souhaitons vous rappeler que :

Notre parquet est en bois véritable, soumis à des variations de teinte et à la présence de nœuds pour certaines essences, c'est d'ailleurs tout ce qui fait le charme d'un véritable parquet en bois naturel. Selon leur provenance et leur débit, les lames peuvent révéler des variations de tons plus ou moins importantes, y compris par rapport à l'échantillon de référence.

Le bois est un matériau vivant, qui évolue selon les saisons. Il est normal et naturel qu'il se dilate et se rétracte en fonction des conditions de température et d'humidité dans lesquelles il se trouve (par exemple en période de chauffage).

PRÉ-REQUIS :

TYPES DE POSES : Pose flottante ou pose collée en plain ?

Qualités	Pose flottante (DTU n°51.11)	Pose collée en plain (DTU n°51.2)
Facilité de pose	Facile	Pose professionnelle ou bon technicien
Temps de pose (cout M.O.)	Pose très rapide	Pose rapide grâce au BestLoc X-Treme
« Corrigible »	Facilement corrigible	Pose définitive
Dépose	Facile et sans poussière	Dépose technique avec outillage
Surface sans fractionnement	Maxi l 8m x L 10m	illimité
Joint de dilatation	Mini 8mm et 1.5mm/m	Faible dilatation en périphérie 5mm à 8mm
Grincements	Risque si reprise d'humidité	Aucun grincement
Efficacité avec chauffage au sol	Moins efficace (voir conditions)	Meilleure efficacité (conforme DTU)
Résonnance dans la pièce	Améliorée avec sous-couche ExcellencePlus	Le plus silencieux
Transmission du bruit dans la pièce inférieure	-19dB avec sous-couche ExcellencePlus	Forte si pas de double encollage avec sous-couche acoustique

Pourquoi faire confiance à la sous-couche Excellence+ ?

Testée et validée par le FCBA : faible compressibilité, stabilité sous le sol bois, acoustiquement une des plus performantes du marché.

Avant de commencer la pose de votre sol parqu岸, lisez attentivement la notice d'installation détaillant les points relatifs aux différents types de pose. Vous pouvez retrouver tous les détails concernant les spécificités de pose, les caractéristiques du support, le stockage et conditions de pose sur chantier dans notre notice générale.

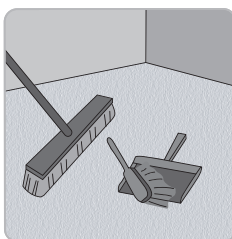
SPECIFICITÉS POSE COLLÉE EN PLAIN

- Pour une pose collée, il est impératif de vérifier l'état de votre support. Le support doit être propre, plan (limité à 5 mm sous une règle de 2 m et de moins de 1mm sous une règle de 20cm), sec (humidité de moins de 3 %).
- La colle spéciale parquet/sol bois doit être utilisée (la colle BerryAlloc, sans eau, sans solvant).
- La colle sera déposée avec une spatule crantée, sur 3 rangées maximum (fournie avec colle, consommation d'environ 1 kg/m² - se référer aux instructions du fabricant de colle).
- Prévoir un espace de dilatation du bois en périphérie de 5 mm à 8 mm.
- Après la pose d'une rangée complète, presser fortement pour bien adhérer les lames au sol (avec la colle encore souple).
- Afin d'améliorer la performance acoustique, il est possible de coller une sous-couche intermédiaire, en général, une sous-couche liège par encollage de la sous-couche puis en encollant le sol sur cette sous-couche.

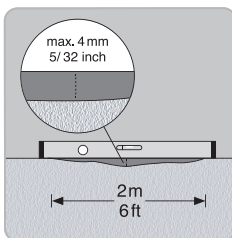
SPECIFICITÉS POSE FLOTTANTE

- Pour une pose sur chape béton il est **fortement recommandé** d'utiliser un film polyéthylène d'au moins 0,2 mm d'épaisseur afin de réduire les éventuelles remontées d'humidité. Ce film (différent d'un film pare-vapeur) est obligatoire lorsque cette dalle est en contact direct avec le sol (absence de vide sanitaire). Ce film d'isolation sera posé avec un chevauchement minimum de 20 cm entre lés et une remontée en plinthe de 3 cm minimum en périphérie (Attention, cette barrière a pour objet d'éviter les remontées éventuelles d'humidité. Elle ne constitue en aucun cas une barrière totalement étanche si les remontées d'humidité sont importantes). Et pour améliorer le confort acoustique, la pose du sol bois s'effectuera sur une sous-couche additionnelle adaptée (Excellence+).
- Les lames seront posées parallèlement à la longueur de la pièce.
- Un jeu de dilatation indispensable de 0,15% multiplié par la distance, sans jamais être inférieur à 8 mm, sera laissé en périphérie.
- Ce jeu de dilatation sera laissé le long des murs, devant et autour de tout obstacle (tuyauteries, pied d'escalier, poteau, socle de cheminée, etc.).
- Les espaces de dilatation sont maintenus à l'aide de petites cales distantes entre elles de 50 cm environ, et retirées après la pose du sol bois. Dans tous les cas, ce jeu de dilatation est obligatoire à chaque seuil de porte de chaque pièce et sera masqué par une barre de jonction.
- Pour permettre un libre mouvement du sol bois, la largeur cumulée des lames posées ne doit en aucun cas excéder 8 m.
- Il est impératif de réaliser une coupure entre chaque pièce attenante revêtue d'un sol bois : celle-ci sera ensuite masquée par une barre de jonction. Largeur 8 m maximum, le jeu de dilatation est de 0,15% x longueur.

CARACTERISTIQUES DU SUPPORT SUR LEQUEL EFFECTUER LA POSE :



Votre parquet peut être posé sur tous les types de supports suivants : panneaux de fibres, panneaux de particules agglomérées, panneaux contreplaqués, céramique, chapes ciment, revêtements PVC, lins, carrelages, vieux parquets ou vieux planchers. Pour tout autre support, contactez le support BerryAlloc qui vous conseillera. La pose du sol bois doit être réalisée sur un sol présentant un support rigide, résistant à la pression et à la flexion. Ce support doit être : **propre, plan, sec et sain**, c'est-à-dire :



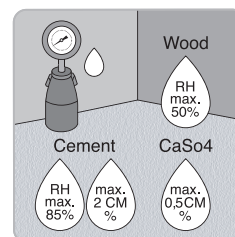
- **Propre** : nettoyez en profondeur la surface du support, afin d'éliminer tous les résidus et aspérités de l'ancien revêtement.
- **Plan** : contrôler la planéité à l'aide d'une règle de 2 m, les flèches (creux ou bosses) doivent être limitées à 4 mm sous une règle de 2 m et de moins de 1mm sous une règle de 20cm. Effectuer un ponçage ou un ragréage si nécessaire.
- **Sec** : l'humidité de la chape de ciment ou du ragréage ne doit pas excéder 3% avec la méthode de la bombe à carbure (en moyenne, compter pour les chapes normales au moins 15 jours par centimètre d'épaisseur. En cas de ragréage, compter au moins 5 jours pour 3 mm). Pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium, le taux d'humidité résiduel doit être inférieur ou égal à 0,5%. Support en bois : le degré d'humidité maximum des supports en bois est de 10%.

Pour une pose sur chape béton il est fortement recommandé d'utiliser un film polyéthylène d'au moins 0,2 mm d'épaisseur afin de réduire les éventuelles remontées d'humidité. Ce film (différent d'un film pare-vapeur) est obligatoire lorsque cette dalle est en contact direct avec le sol. Ce film d'isolation sera posé avec un chevauchement minimum de 20 cm entre lés et une remontée en plinthe de 3 cm minimum en périphérie (Attention, cette barrière a pour objet d'éviter les remontées éventuelles d'humidité. Elle ne constitue en aucun cas une barrière totalement étanche si les remontées d'humidité sont importantes). Et pour améliorer le confort acoustique, la pose du parquet s'effectuera sur une sous-couche additionnelle adaptée.

- **Sain** : débarrasser le support des poussières ou corps gras. Il ne doit y avoir en surface ni pulvérulence, ni faïençage, ni croûte.

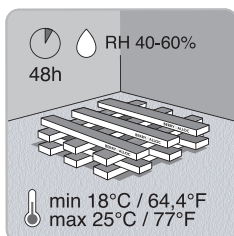
Cas particuliers des supports spécifiques

Nous vous conseillons de demander conseil auprès du support technique BerryAlloc. Nous attirons votre attention sur le fait que d'une manière générale les sols bois ne sont pas porteurs.



POSE SUR LE CHANTIER :

STOCKAGE ET CONDITIONS DE POSE SUR CHANTIER (DTU)



Le sol bois sera stocké à plat dans le local à poser (dans les conditions définies ci-dessus), dans leur emballage d'origine 48 heures avant de débuter la pose. Les paquets ne seront ouverts qu'au moment de la pose.

La pose du parquetry doit être le dernier travail à exécuter sur un chantier. Le support doit être parfaitement sec, les vitrages doivent être posés, tous les travaux de gros œuvre et de finition (enduits, carrelages, peintures, papiers peints, etc.) doivent être terminés et secs. La pièce sera parfaitement sèche, fermée, à une température ambiante comprise entre 18 et 20°C, l'humidité de l'air sera maintenue constante entre 40 et 60 % avec le système de VMC en route pendant toute la durée du chantier.

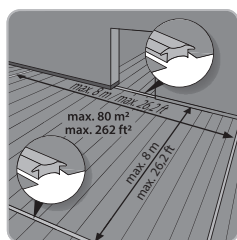
OUVERTURE DES PAQUETS

- Le bois n'est pas un matériau uniforme, chaque lame est unique.
- Afin de répartir harmonieusement les variations de couleurs, les différences de structures et nœuds, nous vous conseillons d'ouvrir au moment de la pose 2 ou 3 paquets et de marier les lames afin d'obtenir le rendu souhaité.
- Manipulez les lames avec soin.
- Relevez le numéro de contrôle inscrit en bout de paquet ou au dos de la première lame que vous poserez. Ce numéro doit être identique pour tous les paquets d'un même chantier.
- Votre parquetry a subi des contrôles rigoureux à tous les stades de sa fabrication. Si toutefois un défaut apparent avait échappé à la vigilance de ces contrôles, ne pas poser et contacter votre fournisseur/revendeur qui vous conseillera.

Nous vous rappelons que tout produit posé est réputé accepté, et ne pourra donner lieu à aucune réclamation ultérieure.

JEU DE DILATATION

- Un jeu de dilatation indispensable de 0,15% multiplié par la distance, sans jamais être inférieur à 8 mm, sera laissé en périphérie. Ce jeu de dilatation sera laissé le long des murs, devant et autour de tout obstacle (tuyauteries, pied d'escalier, poteau, socle de cheminée, etc.).
- Les espaces de dilatation sont maintenus à l'aide de petites cales distantes entre elles de 50 cm environ, et retirées après la pose du parquet.



- Dans tous les cas, ce jeu de dilatation est obligatoire à chaque seuil de porte de chaque pièce et sera masqué par une barre de seuil.
- Pour permettre un libre mouvement du parquet, la largeur des lames posées ne doit en aucun cas excéder 8 m.
- Pour des dimensions supérieures, prévoir un jeu de dilatation (appelé joint de fractionnement) intermédiaire, qui sera masqué par une barre de jonction. Dans un souci esthétique, basculer sur une pose collée pour s'affranchir des barres de seuil et de fractionnement.
- Il est impératif de réaliser une coupure entre chaque pièce attenante parquetry : celle-ci sera ensuite masquée par une barre de seuil. Largeur 8 m maximum, le jeu de dilatation est de 0,15% x longueur.
- Il est possible d'opter pour une pose collée en plain pour éviter les barres de seuil et joints de fractionnement sans limite de distance.